



Charentay, le 12 janvier 2021

Objet : Taxe d'apprentissage 2021

Madame, Monsieur,

Tout d'abord nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

Comme l'année dernière, la nouvelle réforme pour le versement de la Taxe d'apprentissage ⁽¹⁾ s'applique. 13% de la taxe, appelé aussi « solde de la taxe d'apprentissage » doivent être versés directement à des écoles habilitées et non à des centres de formation d'apprentis (les 87% restant sont versés pour la formation continue).

La MFR de Charentay est habilitée à percevoir cette taxe.

Contre votre règlement, nous vous ferons parvenir un reçu libératoire conformément à la législation en vigueur. Vous pouvez effectuer votre paiement dès à présent (par chèque au nom de MFR DE CHARENTAY ou par virement), celui-ci devant nous parvenir avant le 31 mai 2021.

La taxe d'apprentissage constitue, pour les établissements de formation, un apport nécessaire pour assurer la qualité pédagogique : équipements des salles de cours en vidéo-projecteurs, réaliser des sorties et voyages scolaires, amélioration des conditions d'accueil à l'internat (ex: renouvellement literie).

En versant à la MFR, vous contribuez à qualifier des jeunes. Compétitifs sur le marché de l'emploi, performants et désireux de participer au développement économique, ces jeunes seront demain vos futurs collaborateurs.

Vous trouverez joint à ce courrier une notice et un document d'engagement de versement à nous retourner ainsi qu'un RIB de la MFR.

Nous espérons vivement que vous pourrez nous apporter votre soutien, et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur
Denis SANCTUS

⁽¹⁾ Modifications apportées à la Loi « Avenir Professionnel » du 05/09/2018



NOTICE :

CODE UAI : 0692713Z MFR de : CHARENTAY

Méthode de calcul du « solde 13% » de la TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 :

⇒ La masse salariale de 2020 X 0,68 % (taxe apprentissage) X 13% = « Solde 13% »

ENGAGEMENT DE VERSEMENT

Votre entreprise :

Raison sociale :

SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tampon de l'entreprise :

Contact pour la taxe d'apprentissage :

Tel : Mail :

Montant du versement : €

Pour nous permettre de suivre votre contribution, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété.

Par mail : mfr.charentay@mfr.asso.fr

Par courrier : **MFR DE CHARENTAY**
1910 rue de Sermezy
69220 CHARENTAY

Pour toutes informations complémentaires nous contacter par téléphone au **04.74.66.81.51**

MFR CHARENTAY 4^{ème}/3^{ème} – CAP / BAC PRO Services Aux personnes / Vente
Formation Continue – Titre Animateur en Gérontologie

1910 rue de Sermezy – 69220 CHARENTAY – 04 74 66 81 51 – mfr.charentay@mfr.asso.fr

Site: www.mfr-charentay.fr – Facebook : www.facebook.com/MFRdeCharentay

Reconnu par le Ministère de l'Agriculture N°X69L07 – n° SIRET : 335.324.901.000.16